

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS



THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.



## TABLE DES MATIÈRES

---

2	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
3	Rapport de l'auditeur indépendant
5	États financiers du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney
22	Notes annexes

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

---

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

### **Picton Mahoney Asset Management**

Toronto (Ontario)

Le 24 mars 2025

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du  
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney (le « Fonds »)

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière, et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2024.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états

financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**(signé) "PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l."**

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

Toronto (Ontario)

Le 24 mars 2025

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Positions acheteur, à la juste valeur*	927 790 699	804 503 352
Trésorerie	7 646 813	1 780 646
Trésorerie, cédée en garantie	101 435 015	136 028 375
Options achetées*	2 980 296	557 164
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	-	27 559 309
Gain latent sur les contrats sur différence	-	32 686
Gain latent sur les contrats à terme de gré à gré	812 362	1 394 312
Souscriptions à recevoir	6 443 078	288 563
Montant à recevoir pour les placements vendus	-	1 718 830
Dividendes à recevoir	597 827	1 125 205
Intérêts et autres montants à recevoir	63 027	1 191 453
	<b>1 047 769 117</b>	<b>976 179 895</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Positions vendeur, à la juste valeur**	136 503 550	184 911 646
Options vendues**	163 087	314 770
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	26 163 025	201 398
Perte latente sur les contrats sur différence	-	2 504 057
Frais de gestion à payer	507 172	447 485
Rémunération au rendement à verser	242 889	132 374
Rachats à payer	20 887	524 780
Charges à payer	937 150	1 106 499
Achats de placements à payer	-	8 427 847
Intérêts et autres montants à payer	-	2 086 014
Dividendes à payer	615 554	609 090
	<b>165 153 314</b>	<b>201 265 960</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>882 615 803</b>	<b>774 913 935</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	28 284 106	31 109 907
Catégorie F	592 906 617	600 682 187
Catégorie I	261 425 080	143 121 841
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Catégorie A	2 198 326	2 429 462
Catégorie F	43 443 031	44 495 536
Catégorie I	24 568 359	13 745 739
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	12,87	12,81
Catégorie F	13,65	13,50
Catégorie I	10,64	10,41
* Positions acheteur, au coût	885 157 656	811 301 389
** Positions vendeur, au coût	(135 164 937)	(184 737 704)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway



Président



Chef des finances

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
<b>Revenus</b>		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	12 187 129	6 591 297
Dividendes	6 926 344	5 774 395
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	68 750 594	93 023 800
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme, les contrats sur différence et les contrats à terme de gré à gré	(26 167 111)	(16 932 483)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme, des contrats sur différence et des contrats à terme de gré à gré	(786 435)	(23 617 086)
Intérêts et coûts d'emprunt	(982 565)	(9 878 961)
Charge de dividendes	(5 852 873)	(3 657 616)
Frais liés au contrat à terme de gré à gré	(803 211)	(1 870 218)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	<b>53 271 872</b>	<b>49 433 128</b>
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	7 596	10 078
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	2 487 821	(3 838 793)
Total des revenus	<b>55 767 289</b>	<b>45 604 413</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	7 428 226	7 412 324
Rémunération au rendement	5 176 922	132 374
Coûts de transactions	1 764 168	2 332 807
Retenues d'impôts	585 938	568 737
Frais d'administration	496 300	420 246
Information aux porteurs de titres	414 843	374 773
Honoraires d'audit	123 885	128 170
Frais juridiques	112 647	136 663
Frais du comité d'examen indépendant	6 826	6 887
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<b>16 109 755</b>	<b>11 512 981</b>
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	-	-
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<b>16 109 755</b>	<b>11 512 981</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>39 657 534</b>	<b>34 091 432</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	1 137 044	1 053 722
Catégorie F	25 817 251	26 192 271
Catégorie I	12 703 239	6 845 439
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	0,50	0,38
Catégorie F	0,59	0,57
Catégorie I	0,66	0,68

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$		2024 \$	2023 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>			<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>		
Catégorie A	31 109 907	36 319 580	Catégorie A	28 284 106	31 109 907
Catégorie F	600 682 187	559 791 759	Catégorie F	592 906 617	600 682 187
Catégorie I	143 121 841	43 316 552	Catégorie I	261 425 080	143 121 841
	<u>774 913 935</u>	<u>639 427 891</u>	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<u>882 615 803</u>	<u>774 913 935</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>					
Catégorie A	1 137 044	1 053 722			
Catégorie F	25 817 251	26 192 271			
Catégorie I	12 703 239	6 845 439			
	<u>39 657 534</u>	<u>34 091 432</u>			
<b>Transactions sur parts rachetables</b>					
Produit de l'émission de parts rachetables					
Catégorie A	5 336 051	5 248 693			
Catégorie F	214 386 419	257 005 220			
Catégorie I	126 050 000	104 465 000			
	<u>345 772 470</u>	<u>366 718 913</u>			
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables					
Catégorie A	878 161	-			
Catégorie F	15 841 438	-			
Catégorie I	10 272 793	-			
	<u>26 992 392</u>	<u>-</u>			
Rachat de parts rachetables					
Catégorie A	(9 253 843)	(11 512 088)			
Catégorie F	(245 821 394)	(242 307 063)			
Catégorie I	(20 450 000)	(11 505 150)			
	<u>(275 525 237)</u>	<u>(265 324 301)</u>			
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	<u>97 239 625</u>	<u>101 394 612</u>			
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>					
Revenu de placement net					
Catégorie A	(108 035)	-			
Catégorie F	(2 106 277)	-			
Catégorie I	(1 202 123)	-			
	<u>(3 416 435)</u>	<u>-</u>			
Gains en capital					
Catégorie A	(815 179)	-			
Catégorie F	(15 893 007)	-			
Catégorie I	(9 070 670)	-			
	<u>(25 778 856)</u>	<u>-</u>			
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>107 701 868</u>	<u>135 486 044</u>			

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$		2024 \$	2023 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			<b>Éléments classés dans les activités d'exploitation :</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	39 657 534	34 091 432	Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	13 315 555	5 507 820
Ajustements au titre des éléments suivants :			Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	6 867 784	4 394 634
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(3 029 862)	2 588 124	Intérêts et coûts d'emprunt payés	(3 068 579)	(7 823 763)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(68 750 594)	(93 023 800)	Dividendes payés	(5 846 409)	(3 093 135)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options, des contrats de change à terme, des contrats sur différence et des contrats à terme de gré à gré	786 435	23 617 086			
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	1 128 426	(1 083 477)			
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	527 378	(811 024)			
Augmentation (diminution) des intérêts et autres montants à payer	(2 086 014)	2 055 198			
Augmentation (diminution) des dividendes à payer	6 464	564 481			
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	853	307 415			
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(3 246 616 492)	(3 713 269 456)			
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	3 185 232 891	3 925 107 805			
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(93 142 981)</b>	<b>180 143 784</b>			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(2 202 899)	-			
Produit de l'émission de parts rachetables	337 542 340	366 503 771			
Montants versés au rachat de parts rachetables	(273 953 515)	(264 475 272)			
Augmentation (diminution) des emprunts sur marge	-	(165 349 904)			
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>61 385 926</b>	<b>(63 321 405)</b>			
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	3 029 862	(2 588 124)			
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(31 757 055)	116 822 379			
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	137 809 021	23 574 766			
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>109 081 828</b>	<b>137 809 021</b>			
Trésorerie	7 646 813	1 780 646			
Trésorerie, cédée en garantie	101 435 015	136 028 375			
<b>Trésorerie nette (découvert)</b>	<b>109 081 828</b>	<b>137 809 021</b>			

*Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 2 075 615 \$ (732 503 \$ en 2023)*

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Mon-naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon-naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>POSITIONS ACHETEUR (105,5 %)</b>					709 200	Infinera Corp.	6 452 670	6 701 247	
<b>Actions canadiennes (10,8 %)</b>					82 966	Juniper Networks Inc.	4 188 067	4 468 621	
<b>Matériaux (3,4 %)</b>					563 428	Kellanova	61 916 154	65 612 122	
	798 200	Filo Corp.	25 510 641	25 406 706	51 096	Newbury Street Acquisition Corp., bons de souscription, 31-12-27	2 401	-	
	375 728	SilverCrest Metals Inc., NYSE	5 518 179	4 917 411	12 290	Northern Star Investment Corp. II, bons de souscription, 31-01-28	61	92	
			31 028 820	30 324 117	291 924	Pactiv Evergreen Inc.	7 179 297	7 334 732	
<b>Industrie (0,5 %)</b>					81 100	Papaya Growth Opportunity Corp. I, bons de souscription	1 313	2 344	
	144 800	Héroux-Devtek Inc.	4 479 295	4 601 744	60 400	Pershing Square Tontine Holdings Ltd.	-	9	
<b>Produits financiers (6,9 %)</b>					15 100	Pershing Square Tontine Holdings Ltd., droits	-	2	
	447 320	Banque canadienne de l'Ouest	20 021 704	26 280 050	1 249 135	Retail Opportunity Investments Corp.	30 224 062	31 187 504	
	588 530	CI Financial Corp.	18 362 404	18 209 118	48 690	Roadzen Inc., bons de souscription, 30-11-28	733	10 504	
	120 855	Banque Nationale du Canada	15 118 320	16 161 939	749 800	Smartsheet Inc.	56 081 065	60 420 955	
	21 600	VM Hotel Acquisition Corp., restr.	230	262	460 100	Summit Materials Inc.	32 874 473	33 482 993	
	7 200	VM Hotel Acquisition Corp.	91 152	87	48 690	Syntec Optics Holdings Inc., bons de souscription, 08-11-26	879	7 703	
			53 593 810	60 651 456	48 690	Tevogen Bio Holdings Inc., bons de souscription, 04-11-26	684	3 781	
		<b>Total des actions canadiennes – position acheteur</b>	<b>89 101 925</b>	<b>95 577 317</b>	197 013	United States Steel Corp.	12 646 660	9 630 916	
<b>Actions mondiales (93,0 %)</b>					105 318	Viveon Health Acquisition Corp., bons de souscription, 31-12-27	3 833	909	
<b>Actions américaines (45,0 %)</b>					32 510	XBP Europe Holdings Inc., bons de souscription, 31-12-27	1 740	1 870	
	81 100	Abpro Holdings Inc., bons de souscription, 02-06-28	1 279	7 290	113 610	Zeo Energy Corp., bons de souscription, 20-10-26	2 341	17 075	
	218 000	Air Transport Services Group Inc.	6 759 119	6 891 372	64 920	Zoomcar Holdings Inc., bons de souscription, 01-07-28	706	1 830	
	11 761	AirJoule Technologies Corp., bons de souscription	276	17 084	968 047	Zuora Inc.	13 393 726	13 811 144	
	97 340	Alpha Modus Holdings Inc., bons de souscription, 26-08-26	2 414	11 844			385 347 666	396 652 771	
	97 340	AltEnergy Acquisition Corp., bons de souscription, 02-11-28	4 503	588	<b>Actions internationales (48,0 %)</b>				
	436 000	Avid Bioservices Inc.	7 407 964	7 744 172	540 200	Agriculture & Natural Solutions Acquisition Corp.	7 427 881	8 149 887	
	63 400	Berry Global Group Inc.	6 156 881	5 896 763	206 650	Alchemy Investments Acquisition Corp. 1, bons de souscription, 26-06-28	-	26 778	
	48 690	CERo Therapeutics Holdings Inc., bons de souscription, 01-09-26	467	581	592 200	Aldel Financial II Inc.	8 183 853	8 568 167	
	515 066	ChampionX Corp.	23 490 918	20 141 584	854 200	Andretti Acquisition Corp. II	11 561 210	12 272 883	
	32 510	Direct Selling Acquisition Corp., bons de souscription	857	514	427 100	Andretti Acquisition Corp. II, bons de souscription, 24-10-29	-	95 149	
	43 296	Electriq Power Holdings Inc., bons de souscription, 31-07-28	1 999	19	204 504	Andretti Acquisition Corp. II, parts de cat. A	1 106	1 176	
	496 800	Endeavor Group Holdings Inc.	18 716 786	22 356 750	25 563	Andretti Acquisition Corp. II, parts de cat. B	345 572	367 649	
	674 500	Everi Holdings Inc.	12 049 229	13 105 658					
	555 347	Frontier Communications Parent Inc.	27 094 541	27 715 035					
	109 498	GIGCapital 7 Inc.	169 618	181 103					
	649 200	HashiCorp Inc.	29 372 708	31 941 338					
	146 077	Hess Corp.	29 144 673	27 943 941					
	41 820	iLearningEngines Holdings Inc., bons de souscription, 16-04-29	2 569	782					

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	2 112 931	Arcadium Lithium plc	16 027 403	15 589 213		64 920	CSLM Acquisition Corp., droits	1 085	11 204
	1 531 000	Ares Acquisition Corp. II	21 186 243	24 176 813		32 510	CSLM Acquisition Corp., bons de souscription	242	3 740
	283 250	Ares Acquisition Corp. II, bons de souscription, 12-06-28	-	61 106		81 100	DP Cap Acquisition Corp. I, bons de souscription	1 084	2 916
	62 774	Baird Medical Investment Holdings Ltd., bons de souscription, 21-09-28	1 119	22 571		98 600	Dynamix Corp.	1 375 232	1 406 728
	388 299	Black Spade Acquisition II Co.	5 188 188	5 551 038		55 619	Enstar Group Ltd.	24 779 201	25 761 314
	129 433	Black Spade Acquisition II Co., bons de souscription, 28-08-30	-	83 768		1 059 399	EQV Ventures Acquisition Corp.	14 475 089	15 205 882
	158 000	Bleichroeder Acquisition Corp. I, droits, 14-02-25	-	38 630		353 133	EQV Ventures Acquisition Corp., bons de souscription, 07-08-30	-	182 836
	158 000	Bleichroeder Acquisition Corp. I	2 200 220	2 240 555		236 900	Fact II Acquisition Corp.	3 317 153	3 400 299
	78 900	Bold Eagle Acquisition Corp.	1 092 646	1 143 824		97 340	Finnovate Acquisition Corp., bons de souscription	840	6 636
	48 690	Borealis Foods Inc., bons de souscription, 26-08-26	1 301	5 301		564 200	GigCapital7 Corp.	7 589 612	8 110 309
	96 400	Bowen Acquisition Corp.	1 275 529	1 516 757		564 200	GigCapital7 Corp., bons de souscription, 11-09-29	-	52 175
	96 400	Bowen Acquisition Corp., droits	-	23 237		81 727	Global Blue Group Holding AG, bons de souscription, 31-08-25	149 098	3 585
	97 340	Cactus Acquisition Corp. 1 Ltd., bons de souscription, 29-10-26	1 940	1 694		1 452 800	GP-ACT III Acquisition Corp., NASDAQ	19 892 377	21 228 586
	194 100	Cantor Equity Partners Inc.	2 663 721	2 880 891		162 731	GP-ACT III Acquisition Corp., hors cote	890	936
	48 690	Captivision Inc., bons de souscription, 16-11-28	821	700		726 400	GP-ACT III Acquisition Corp., NASD, bons de souscription, 31-12-27	-	146 260
	1 437 900	Centurion Acquisition Corp.	19 804 967	20 897 124		203 414	GP-ACT III Acquisition Corp., hors cote, bons de souscription, 31-12-27	278 261	292 552
	718 950	Centurion Acquisition Corp., bons de souscription, 01-08-29	-	139 590		93 560	Graf Global Corp., parts de cat. A	515	538
	161 045	Centurion Acquisition Corp., parts de cat. A	883	926		116 949	Graf Global Corp., parts de cat. B	160 530	168 197
	201 306	Centurion Acquisition Corp., parts de cat. B	275 939	289 520		389 900	Graf Global Corp., bons de souscription, 07-08-29	-	81 310
	155 000	Chenghe Acquisition II Co.	2 129 618	2 255 972		779 800	Graf Global Corp.	10 679 488	11 316 078
	77 500	Chenghe Acquisition II Co., bons de souscription, 29-07-29	-	5 707		394 800	GSR III Acquisition Corp.	5 474 134	5 712 111
	167 075	Churchill Capital Corp. IX, bons de souscription, 11-06-29	-	104 526		8 186	GSR III Acquisition Corp., parts de cat. A	-	-
	668 300	Churchill Capital Corp. IX	9 161 446	9 947 944		72 761	GSR III Acquisition Corp., parts de cat. B	113 943	117 726
	315 798	Cohen Circle Acquisition Corp. I	4 343 156	4 541 830		154 300	Haymaker Acquisition Corp. 4	2 047 071	2 390 029
	105 266	Cohen Circle Acquisition Corp. I, bons de souscription, 29-11-29	-	66 614		73 250	Haymaker Acquisition Corp. 4, bons de souscription, 12-09-28	-	14 749
	2	Cohen Circle Acquisition Corp. I, NASD	28	29		1 557 600	HCM II Acquisition Corp.	21 364 790	22 446 322
	11 817	Cohen Circle Acquisition Corp., parts de cat. A	160 848	169 953		778 800	HCM II Acquisition Corp., bons de souscription, 10-10-29	-	134 409
	87 674	Cohen Circle Acquisition Corp., parts de cat. B	597	630		141 808	HCM II Acquisition Corp., cat. A	774	816
	189 598	Colombier Acquisition Corp. II	2 596 162	3 204 005		177 261	HCM II Acquisition Corp., cat. B	241 757	254 938
	75 866	Colombier Acquisition Corp. II, bons de souscription, 31-12-28	-	174 578		79 740	Investcorp AI Acquisition Corp., bons de souscription, 28-06-27	909	1 835

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	424 400	Israel Acquisitions Corp.	5 785 203	6 903 344		219 750	Nabors Energy Transition Corp. II, bons de souscription, 05-09-28	-	50 567
	383 000	Israel Acquisitions Corp., bons de souscription, 28-02-28	-	22 088	493 500	Newbury Street II Acquisition Corp.	6 872 206	7 090 456	
	315 800	Jackson Acquisition Co II	4 474 736	4 569 110	211 407	Newbury Street II Acquisition, parts de cat. A	1 173	1 216	
1	296 656	Launch One Acquisition Corp.	17 660 930	18 723 197	28 495	Newbury Street II Acquisition, parts de cat. B	395 100	409 817	
	648 328	Launch One Acquisition Corp., bons de souscription, 29-08-29	-	125 878	32 509	Northern Revival Acquisition Corp., bons de souscription	2 156	1 403	
	187 118	Launch One Acquisition Corp., cat. A	1 021	1 076	59 100	Oaktree Acquisition Corp. III Life Sciences	818 446	861 030	
	233 899	Launch One Acquisition Corp., cat. B	319 002	336 395	129 850	Pearl Holdings Acquisition Corp., bons de souscription, 15-12-26	3 182	8 049	
	552 800	Launch Two Acquisition Corp.	7 547 866	7 918 609	32 460	PowerUp Acquisition Corp., bons de souscription, 18-02-27	501	2 218	
	276 400	Launch Two Acquisition Corp., bons de souscription, 26-11-29	-	77 477	77 500	RF Acquisition Corp. II	1 054 350	1 139 132	
	94 540	Launch Two Acquisition Corp., cat. A	514	544	77 500	RF Acquisition Corp. II, droits	-	6 153	
	118 174	Launch Two Acquisition Corp., cat. B	160 639	169 959	64 920	Roth CH Acquisition Co., bons de souscription, 29-10-28	2 128	868	
	303 600	Legato Merger Corp. III	4 106 032	4 493 023	36 418	Silexion Therapeutics Corp., bons de souscription, 15-08-29	2 537	1 760	
	151 800	Legato Merger Corp. III, bons de souscription, 28-03-29	-	34 931	786 600	Silverbox Corp. IV	10 789 383	11 414 756	
1	162 300	Lionheart Holdings	15 954 263	16 900 164	262 200	Silverbox Corp. IV, bons de souscription, 24-09-29	-	86 808	
	581 150	Lionheart Holdings, bons de souscription, 09-08-29	-	91 940	161 048	SilverBox Corp. IV, cat. A	884	926	
	140 338	Lionheart Sponsor, LLC, parts de cat. A	638	666	20 131	SilverBox Corp. IV, cat. B	276 267	289 526	
	175 424	Lionheart Sponsor, LLC, parts de cat. B	241 305	252 296	1 087 200	SIM Acquisition Corp. I	14 807 439	15 698 736	
1	474 300	M3-Brigade Acquisition V Corp.	20 401 301	21 330 713	543 600	SIM Acquisition Corp. I, bons de souscription, 28-08-29	-	94 599	
	737 150	M3-Brigade Acquisition V Corp., bons de souscription, 23-09-30	-	190 831	47 269	SIM Acquisition Corp. I, parts de cat. A	212	224	
	135 610	M3-Brigade Sponsor V LLC, parts de cat B	277 916	292 553	59 087	SIM Acquisition Corp. I, parts de cat. B	80 538	84 979	
	162 731	M3-Brigade Sponsor V LLC, parts de cat A	889	936	192 900	Spark I Acquisition Corp.	2 646 152	2 951 857	
	55 560	Mars Acquisition Corp., droits	-	30 365	93 000	Spark I Acquisition Corp., bons de souscription, 27-11-28	-	14 205	
	251 900	Melar Acquisition Corp. I	3 457 695	3 651 827	84 354	TortoiseEcofin Acquisition Corp. III, bons de souscription	318	364	
	125 950	Melar Acquisition Corp. I, bons de souscription, 01-06-31	-	20 831	198 300	Translational Development Acquisition Corp.	2 857 802	2 860 521	
1	397 700	Mercer Park Opportunities Corp.	19 182 839	19 900 807	146 130	Valuence Merger Corp. I, bons de souscription, 01-03-27	2 157	7 377	
1	397 700	Mercer Park Opportunities Corp., bons de souscription, 29-08-29	-	100 509	275 500	Voyager Acquisition Corp.	3 781 639	3 974 148	
1	397 700	Mercer Park Opportunities Corp., droits	-	100 509	137 750	Voyager Acquisition Corp., bons de souscription, 16-05-31	-	24 764	
	197 400	Mountain Lake Acquisition Corp.	2 810 685	2 844 699	394 800	Willow Lane Acquisition Corp.	5 473 046	5 666 687	
1	080 400	Nabors Energy Transition Corp. II	14 839 063	16 781 464	78 620	Zalatoris II Acquisition Corp.	1 140 893	1 226 830	

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	105 580	Zooz Power Ltd., bons de souscription, 04-04-29	1 614	8 427					
			<u>395 809 132</u>	<u>422 916 895</u>					
		<b>Total des actions mondiales – position acheteur</b>	<b>781 156 798</b>	<b>819 569 666</b>					
		<b>Titres de créance mondiaux (1,4 %)</b>							
		<b>Obligations du Trésor des États-Unis (1,4 %)</b>							
USD	790 000	Axon Enterprise Inc., 0,500 %, 15-12-27	3 335 405	2 965 472					
USD	2 379 000	Cinemark Holdings Inc., 4,500 %, 15-08-25	7 609 093	7 441 325					
USD	790 000	Granite Construction Inc., 3,750 %, 15-05-28	2 444 007	2 236 919					
			<u>13 388 505</u>	<u>12 643 716</u>					
		<b>Total des titres de créance mondiaux – position acheteur</b>	<b>13 388 505</b>	<b>12 643 716</b>					
		<b>Options (0,3 %)</b>							
		<b>Total des options achetées – se reporter à l'annexe A</b>	<b>1 791 180</b>	<b>2 980 296</b>					
		<b>Coûts de transactions</b>	<b>(280 752)</b>	<b>-</b>					
		<b>Total – positions acheteur</b>	<b>885 157 656</b>	<b>930 770 995</b>					
		<b>POSITIONS VENDEUR (-15,5 %)</b>							
		<b>Actions canadiennes (-5,4 %)</b>							
		<b>Matériaux (-0,6 %)</b>							
	(404 008)	Lundin Mining Corp.	(5 582 962)	(4 997 579)					
		<b>Produits financiers (-4,8 %)</b>							
	(321 987)	Banque Nationale du Canada	(37 376 388)	(42 193 177)					
		<b>Total des actions canadiennes – position vendeur</b>	<b>(42 959 350)</b>	<b>(47 190 756)</b>					
		<b>Actions mondiales (-10,1 %)</b>							
		<b>Actions américaines (-6,9 %)</b>							
	(3 385)	Axon Enterprise Inc.	(3 251 646)	(2 893 347)					
	(143 447)	Chevron Corp.	(29 736 434)	(29 881 439)					
	(165 832)	Cinemark Holdings Inc.	(7 550 593)	(7 388 755)					
	(602 060)	Coeur Mining Inc.	(5 630 052)	(4 952 875)					
	(317 800)	Endeavor Group Holdings Inc.	(11 918 943)	(14 301 480)					
	(16 445)	Granite Construction Inc.	(2 296 165)	(2 074 457)					
			<u>(60 383 833)</u>	<u>(61 492 353)</u>					
		<b>Actions internationales (-3,2 %)</b>							
	(430 650)	Amcor plc	(6 074 526)	(5 828 215)					
	(177 291)	Nokia Oyj	(1 022 765)	(1 129 567)					
	(378 352)	Schlumberger N.V.	(24 433 364)	(20 862 659)					
			<u>(31 530 655)</u>	<u>(27 820 441)</u>					
		<b>Total – actions mondiales – position vendeur</b>	<b>(91 914 488)</b>	<b>(89 312 794)</b>					
		<b>Options (0,0 %)</b>							
		<b>Total – options vendues – se reporter à l'annexe A</b>	<b>(239 181)</b>	<b>(163 087)</b>					
		<b>Coûts de transactions</b>	<b>(51 918)</b>	<b>-</b>					
		<b>Total – positions vendeur</b>	<b>(135 164 937)</b>	<b>(136 666 637)</b>					
		<b>Contrats de change à terme (-3,0 %)</b>							
		<b>Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B</b>		<b>(26 163 025)</b>					
		<b>Contrats à terme de gré à gré (0,1 %)</b>							
		<b>Total – contrats à terme de gré à gré – se reporter à l'annexe C</b>		<b>812 362</b>					
		<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (87,1 %)</b>	<b>749 992 719</b>	<b>768 753 695</b>					
		Autres actifs, moins les passifs (12,9 %)		113 862 108					
		<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)</b>		<b>882 615 803</b>					

\* Monnaie d'origine du titre de créance

\*\* Le Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney détenait une participation indirecte de 9,81 %<sup>2)</sup> dans le Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney par l'intermédiaire de ses contrats à terme de gré à gré, qui représentait 1,57 % de son actif net<sup>1)</sup>. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

1) La participation indirecte correspond à la valeur totale du fonds de référence divisée par la valeur liquidative totale du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney.

2) La participation correspond à la valeur totale des parts de catégorie I du fonds de référence divisée par la valeur liquidative totale du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney.

## FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

### ANNEXE A

#### OPTIONS (0,3 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
United States Steel Corp.	Option d'achat	789	40 \$	Janvier 2025	504 761	296 167
					<u>504 761</u>	<u>296 167</u>
Banque canadienne de l'Ouest Filo Corp.	Option de vente	2 370	40 \$	Mars 2025	146 166	24
Juniper Networks Inc.	Option de vente	789	29 \$	Février 2025	24 262	25 194
Juniper Networks Inc.	Option de vente	792	32 \$	Janvier 2026	199 941	102 515
Juniper Networks Inc.	Option de vente	1 383	35 \$	Janvier 2025	135 679	74 589
Kellanova	Option de vente	1 983	65 \$	Juin 2025	96 070	155 150
Nokia Oyj Inc.	Option de vente	788	5 \$	Janvier 2025	16 290	15 866
United States Steel Corp.	Option de vente	1 930	40 \$	Janvier 2025	668 011	2 310 791
					<u>1 286 419</u>	<u>2 684 129</u>
<b>Total des options achetées</b>					<b>1 791 180</b>	<b>2 980 296</b>
Frontier Communications	Option d'achat – position vendeur	(2 196)	35 \$	Février 2025	(147 229)	(94 749)
Frontier Communications Parent Inc.	Option d'achat – position vendeur	(401)	35 \$	Janvier 2025	(8 274)	(4 325)
Juniper Networks Inc.	Option d'achat – position vendeur	(453)	40 \$	Janvier 2025	(15 363)	(573)
Summit Materials Inc.	Option d'achat – position vendeur	(411)	53 \$	Janvier 2025	(8 389)	(3 629)
					<u>(179 255)</u>	<u>(103 276)</u>
Juniper Networks Inc.	Option de vente – position vendeur	(792)	27 \$	Janvier 2026	(33 415)	(51 257)
Smartsheet Inc.	Option de vente – position vendeur	(793)	55 \$	Janvier 2025	(26 511)	(8 554)
					<u>(59 926)</u>	<u>(59 811)</u>
<b>Total des options vendues</b>					<b>(239 181)</b>	<b>(163 087)</b>

### ANNEXE B

#### CONTRATS DE CHANGE À TERME (-3,0 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
3 620 240 CAD	2 600 000 USD	1,39240	13-02-25	(112 486)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
797 085 417 CAD	573 352 000 USD	1,39022	13-02-25	(26 050 539)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
<b>Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<u>(26 163 025)</u>		
<b>Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<u>(26 163 025)</u>		

## FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

### ANNEXE C

#### CONTRATS À TERME DE GRÉ À GRÉ (0,1 %)

Contrats de dérivés	Date d'achat	Échéance	Contrepartie	Notation	Nombre nominal de parts	Prix d'achat par part	Total du coût d'achat (\$)	Montant à recevoir (\$)	Gain (perte) latent (\$)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	03-12-21	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	81	13,33	1 000	1 134	134
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	08-12-21	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(81)	13,35	(1 000)	(1 134)	(134)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	13-12-21	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	6 102 667	13,34	75 000 000	84 980 861	9 980 861
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	02-05-22	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	4 867 222	13,00	60 000 000	67 777 037	7 777 037
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	18-01-23	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(79 115)	13,30	(973 620)	(1 101 690)	(128 070)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	06-02-23	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(3 955 743)	13,30	(48 681 000)	(55 084 516)	(6 403 516)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	13-02-23	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(6 118 216)	13,34	(75 293 280)	(85 197 384)	(9 904 104)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	08-12-23	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	11 391 957	13,89	150 000 000	158 635 283	8 635 283
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	03-01-24	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(5 592 979)	13,47	(73 321 549)	(77 883 352)	(4 561 803)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	10-01-24	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(5 620 046)	13,50	(73 676 934)	(78 260 260)	(4 583 326)
							<u>13 053 617</u>	<u>13 865 979</u>	<u>812 362</u>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### 1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2024 et 2023.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	846 759 415	68 387 568	-	915 146 983
Obligations – position acheteur	-	12 643 716	-	12 643 716
Options – position acheteur	2 980 296	-	-	2 980 296
Contrats à terme de gré à gré – position acheteur	-	812 362	-	812 362
Actions – position vendeur	(136 503 550)	-	-	(136 503 550)
Options – position vendeur	(163 087)	-	-	(163 087)
Contrats à terme – position vendeur	-	(26 163 025)	-	(26 163 025)
<b>Total</b>	<b>713 073 074</b>	<b>55 680 621</b>	<b>-</b>	<b>768 753 695</b>

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	611 426 428	1 520 149	-	612 946 577
Billets à court terme – position acheteur	-	134 813 880	-	134 813 880
Obligations – position acheteur	-	56 742 895	-	56 742 895
Options – position acheteur	557 164	-	-	557 164
Contrats à terme – position acheteur	-	27 559 309	-	27 559 309
Contrats à terme de gré à gré – position acheteur	-	1 394 312	-	1 394 312
Contrats sur différence – position acheteur	-	32 686	-	32 686
Actions – position vendeur	(184 911 646)	-	-	(184 911 646)
Options – position vendeur	(314 770)	-	-	(314 770)
Contrats à terme – position vendeur	-	(201 398)	-	(201 398)
Contrats sur différence – position vendeur	-	(2 504 057)	-	(2 504 057)
<b>Total</b>	<b>426 757 176</b>	<b>219 357 776</b>	<b>-</b>	<b>646 114 952</b>

### 2. TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX 1 ET 2

Les tableaux suivants présentent les titres détenus aux 31 décembre 2024 et 2023 qui ont été transférés entre les niveaux 1 et 2.

31 décembre 2024	Transfert du niveau 1 au niveau 2 \$	Transfert du niveau 2 au niveau 1 \$
Actions – position acheteur	14 197	4 254
	14 197	4 254

31 décembre 2023	Transfert du niveau 1 au niveau 2 \$	Transfert du niveau 2 au niveau 1 \$
Actions – position acheteur	1 262	4 877
	1 262	4 877

Les actions déclassées du niveau 1 se rapportent à des positions négociées sur un marché étroit aux 31 décembre 2024 et 2023 ou vers ces dates, mais qui étaient activement négociées aux 31 décembre 2023 et 2022, respectivement.

Les actions transférées au niveau 1 se rapportent à des positions négociées sur un marché actif aux 31 décembre 2024 et 2023, mais qui étaient négociées sur un marché étroit aux 31 décembre 2023 et 2022, respectivement.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 3. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 31 décembre 2024, la valeur des titres prêtés s'élevait à \$ néant et la garantie, à \$ néant (titres prêtés d'une valeur de 39 423 476 \$ et garantie d'une valeur de 40 211 947 \$ au 31 décembre 2023). Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds.

Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

	2024 (\$)	2023 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	11 686	15 505
Frais de prêt de titres	(4 090)	(5 427)
<b>Revenu net de prêt de titres</b>	<b>7 596</b>	<b>10 078</b>
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	-	-
<b>Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds</b>	<b>7 596</b>	<b>10 078</b>
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %	35 %

### 4. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
<b>31 décembre 2024</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-
Actifs dérivés – contrat à terme de gré à gré	812 362	-	-	812 362
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(26 163 025)	-	26 163 025	-
<b>31 décembre 2023</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	27 559 309	(201 398)	-	27 357 911
Actifs dérivés – contrats sur différence	32 686	(32 686)	-	-
Actifs dérivés – contrat à terme de gré à gré	1 394 312	-	-	1 394 312
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(201 398)	201 398	-	-
Passifs dérivés – contrats sur différence	(2 504 057)	32 686	2 471 371	-

### 5. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice HFRI ED Merger Arbitrage Index (couvert en dollars canadiens) avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 73 380 808 \$ (65 404 031 \$ au 31 décembre 2023).

Au 31 décembre 2024, si le cours de marché des parts de catégorie I du fonds de référence avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait directement augmenté ou diminué d'environ 0 \$ (0 \$ au 31 décembre 2023). L'exposition indirecte à ces parts, par les contrats à terme de gré à gré, aurait augmenté ou diminué d'environ 1 386 598 \$ (16 144 641 \$ au 31 décembre 2023). L'incidence totale d'une telle augmentation ou diminution de 10 % aurait donné lieu à une augmentation ou une diminution de l'actif net de 1 386 598 \$ (16 144 641 \$ au 31 décembre 2023) en raison des leviers financiers auxquels le Fonds a recours. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 6. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations de taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2024 et 2023 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2024 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	100 166 030	735 174 630	(828 334 166)	7 006 494	0,8 %
<b>Exposition nette</b>	<b>100 166 030</b>	<b>735 174 630</b>	<b>(828 334 166)</b>	<b>7 006 494</b>	<b>0,8 %</b>

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	223 923 082	428 707 233	(645 142 192)	7 488 123	1,0 %
<b>Exposition nette</b>	<b>223 923 082</b>	<b>428 707 233</b>	<b>(645 142 192)</b>	<b>7 488 123</b>	<b>1,0 %</b>

Il est toutefois indirectement exposé au risque de change, car le fonds de référence investit dans ce type d'instruments. Le tableau ci-dessous résume le risque de change auquel était exposé le fonds de référence aux 31 décembre 2024 et 2023.

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2024 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	55 643 787	63 478 944	(118 230 107)	892 624	0,6 %
<b>Exposition nette</b>	<b>55 643 787</b>	<b>63 478 944</b>	<b>(118 230 107)</b>	<b>892 624</b>	<b>0,6 %</b>

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	66 960 768	69 154 184	(134 311 277)	1 803 675	0,6 %
<b>Exposition nette</b>	<b>66 960 768</b>	<b>69 154 184</b>	<b>(134 311 277)</b>	<b>1 803 675</b>	<b>0,6 %</b>

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 354 703 \$ (421 604 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 7. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 266 403 \$ (1 915 568 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2024 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	7 441 325	-	7 441 325
De 1 à 3 ans	2 965 472	-	2 965 472
De 3 à 5 ans	2 236 919	-	2 236 919
<b>Total</b>	<b>12 643 716</b>	<b>-</b>	<b>12 643 716</b>

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	134 813 880	-	134 813 880
De 1 à 3 ans	43 283 749	-	43 283 749
De 3 à 5 ans	13 459 146	-	13 459 146
<b>Total</b>	<b>191 556 775</b>	<b>-</b>	<b>191 556 775</b>

### 8. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

31 décembre 2024				31 décembre 2023			
Notation des obligations	Net	Positions acheteur	Positions vendeur	Notation des obligations	Net	Positions acheteur	Positions vendeur
Aucune notation	1,4 %	1,4 %	0,0 %	Aucune notation	7,3 %	7,3 %	0,0 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant : 1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

### 9. EXPOSITION DU FONDS SOUS-JACENT À L'AUTRE RISQUE DE PRIX, AU RISQUE DE CHANGE, AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET AU RISQUE DE CRÉDIT

Le Fonds peut aussi être indirectement exposé à l'autre risque de prix, au risque de change et au risque de crédit en raison de ses placements dans d'autres Fonds Picton Mahoney.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur l'actif net du Fonds de variations possibles et raisonnables des rendements de chacune des stratégies auxquelles est exposé le Fonds par l'intermédiaire du fonds sous-jacent dans lequel il investit à la date de clôture de l'exercice. L'incidence sur l'actif net est déterminée en appliquant à chaque stratégie une fluctuation possible de 5 % de l'actif net du Fonds. Aux fins d'analyse, il est présumé que les rendements de chaque stratégie ont augmenté ou diminué de la façon présentée et que toutes les autres variables sont restées constantes par ailleurs. Les risques indirects présentés correspondent au risque de marché auquel les différentes stratégies sont exposées (Cr = risque de crédit, C = risque de change, I = risque de taux d'intérêt et P = autre risque de prix).

31 décembre 2024			
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$
Actions canadiennes	P	1	17 455
Actions américaines	P	1	308 711
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	1	112 540
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	1	254 593
<b>Total</b>			<b>693 299</b>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2023			
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$
Actions canadiennes	P	1	(9 840)
Actions américaines	P	1	4 493 194
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	1	963 220
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	1	2 625 746
<b>Total</b>			<b>8 072 320</b>

## 10. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2024 et 2023.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>POSITIONS ACHETEUR</b>	<b>105,6 %</b>	<b>107,7 %</b>
<b>Actions canadiennes</b>	<b>10,8 %</b>	<b>6,4 %</b>
Produits financiers	6,9 %	0,0 %
Matériaux	3,4 %	0,0 %
Industrie	0,5 %	0,0 %
Énergie	0,0 %	4,1 %
Services collectifs	0,0 %	2,3 %
Soins de santé	0,0 %	0,0 %
<b>Actions mondiales</b>	<b>93,0 %</b>	<b>72,7 %</b>
Titres internationaux	48,0 %	30,7 %
États-Unis	45,0 %	42,0 %
<b>Titres de créance canadiens</b>	<b>0,0 %</b>	<b>8,3 %</b>
Billets à court terme	0,0 %	8,3 %
<b>Titres de créance mondiaux</b>	<b>1,4 %</b>	<b>16,4 %</b>
Obligations des États-Unis	1,4 %	7,3 %
Billets à court terme	0,0 %	9,1 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>0,4 %</b>	<b>3,9 %</b>
<b>POSITIONS VENDEUR</b>	<b>-18,5 %</b>	<b>-24,3 %</b>
<b>Actions canadiennes</b>	<b>-5,4 %</b>	<b>-6,6 %</b>
Produits financiers	-4,8 %	-0,1 %
Matériaux	-0,6 %	0,0 %
Énergie	0,0 %	-4,1 %
Services collectifs	0,0 %	-2,4 %
<b>Actions mondiales</b>	<b>-10,1 %</b>	<b>-17,3 %</b>
Actions américaines	-6,9 %	-17,3 %
Actions internationales	-3,2 %	0,0 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>-3,0 %</b>	<b>-0,4 %</b>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

Le tableau suivant présente le risque de concentration du fonds de référence :

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>POSITIONS ACHETEUR</b>	<b>109,2 %</b>	<b>55,4 %</b>
<b>Actions canadiennes</b>	<b>5,6 %</b>	<b>3,6 %</b>
Produits financiers	3,5 %	0,0 %
Matériaux	1,8 %	0,0 %
Industrie	0,3 %	0,0 %
Énergie	0,0 %	2,3 %
Services collectifs	0,0 %	1,3 %
<b>Actions mondiales</b>	<b>49,9 %</b>	<b>32,1 %</b>
Titres internationaux	26,7 %	10,6 %
États-Unis	23,2 %	21,5 %
<b>Titres de créance canadiens</b>	<b>16,4 %</b>	<b>4,8 %</b>
Billets à court terme	16,4 %	4,8 %
<b>Titres de créance mondiaux</b>	<b>37,0 %</b>	<b>13,1 %</b>
Billets à court terme	36,2 %	10,8 %
Obligations des États-Unis	0,8 %	2,3 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>0,3 %</b>	<b>1,8 %</b>
<b>POSITIONS VENDEUR</b>	<b>-11,2 %</b>	<b>-13,4 %</b>
<b>Actions canadiennes</b>	<b>-2,7 %</b>	<b>-3,6 %</b>
Produits financiers	-2,4 %	-0,1 %
Matériaux	-0,3 %	0,0 %
Énergie	0,0 %	-2,2 %
Services collectifs	0,0 %	-1,3 %
<b>Actions mondiales</b>	<b>-5,3 %</b>	<b>-9,7 %</b>
Actions américaines	-3,7 %	-9,7 %
Actions internationales	-1,6 %	0,0 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>-3,2 %</b>	<b>-0,1 %</b>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 11. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2024	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	136 503 550	-	-	136 503 550
Rachats à payer	20 887	-	-	20 887
Charges à payer et autres montants à payer	-	2 302 765	-	2 302 765
Passifs dérivés	26 326 112	-	-	26 326 112

31 décembre 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	184 911 646	-	-	184 911 646
Rachats à payer	524 780	-	-	524 780
Charges à payer et autres montants à payer	-	4 381 462	-	4 381 462
Achats de placements à payer	8 427 847	-	-	8 427 847
Passifs dérivés	3 020 225	-	-	3 020 225

### 12. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Exercices clos les 31 décembre

	2024			2023		
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	2 429 462	44 495 536	13 745 739	2 931 798	43 337 141	4 396 896
Parts émises	407 778	15 597 228	11 754 312	422 150	19 746 986	10 493 853
Parts réinvesties	68 482	1 164 829	969 561	-	-	-
Parts rachetées	(707 396)	(17 814 562)	(1 901 253)	(924 486)	(18 588 591)	(1 145 010)
<b>Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 198 326</b>	<b>43 443 031</b>	<b>24 568 359</b>	<b>2 429 462</b>	<b>44 495 536</b>	<b>13 745 739</b>
<b>Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice</b>	<b>2 259 568</b>	<b>43 991 657</b>	<b>19 313 165</b>	<b>2 754 969</b>	<b>46 278 069</b>	<b>10 086 722</b>

### 13. COMMISSIONS

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
Commissions de courtage	1 764	2 333
Accords de paiement indirect	265	187

### 14. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	-	-
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	2042	797

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 15. ENTITÉS STRUCTURÉES

Le tableau suivant présente le détail des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents aux 31 décembre 2024 et 2023 :

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers de dollars)	Actif net des fonds sous-jacents (en milliers de dollars)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
<b>Au 31 décembre 2024</b>			
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, contrat à terme de gré à gré*	13 866	141 357	9,8 %
<b>Au 31 décembre 2023</b>			
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, contrat à terme de gré à gré*	161 446	308 484	52,3 %

\* Fonds gérés par Picton Mahoney Asset Management. Le Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney détenait une participation indirecte dans le Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney par l'intermédiaire de ses contrats à terme de gré à gré.

### 16. EFFET DE LEVIER

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 21,82 % (22,02 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) et 55,99 % (83,59 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) de la valeur liquidative. Au 31 décembre 2024, elle s'élevait à 28,85 % (55,07 % au 31 décembre 2023) de sa valeur liquidative. Les principales sources d'effet de levier ont été les positions vendeur sur actions et les emprunts sur marge, régis par un accord de courtage de premier ordre conclu avec CIBC.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney (auparavant, Vertex Liquid Alternative Fund Plus) (le « Fonds ») a été créé le 3 janvier 2019 sous le régime des lois de la Colombie-Britannique et est entré en activité le 17 janvier 2019. Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds, y compris la gestion du portefeuille de placements du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33, Yonge Street, Suite 320, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 24 mars 2025.

Le 21 octobre 2019, le gestionnaire et Vertex One Asset Management Inc. (« Vertex »), ancien gestionnaire du Fonds, ont conclu une convention d'achat (la « convention d'achat ») aux termes de laquelle le gestionnaire a acquis le contrat de gestion du Fonds le 13 janvier 2020 (la « transaction »).

Les porteurs de parts du Fonds ont approuvé le changement de gestionnaire lors d'une assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 28 novembre 2019. De plus amples détails sur la transaction sont présentés dans la circulaire de la direction qui a été envoyée aux porteurs de parts avec la convocation de l'assemblée, comme l'exige la réglementation sur les valeurs mobilières. Cette circulaire est publiée sous le profil du Fonds à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Le gestionnaire est devenu le gestionnaire de fonds de placement et le conseiller en valeurs du Fonds lorsque la transaction a été conclue.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégorie A (auparavant la catégorie B) des parts de catégorie F et des parts de catégorie I.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de catégorie A et sont généralement offertes aux investisseurs détenant des comptes sur honoraires auprès de courtiers ayant obtenu l'autorisation de vendre des parts de cette catégorie. Les parts de catégorie I sont offertes à d'autres fonds de placement gérés par le gestionnaire, à des investisseurs institutionnels et à certains autres investisseurs, au gré du gestionnaire. Au 31 décembre 2024, le Fonds comptait trois catégories de parts : A, F et I. Au 31 décembre 2024, le gestionnaire détenait 714 parts de catégorie I (686 de catégorie I au 31 décembre 2023).

Le Fonds a pour objectif de réaliser des rendements positifs, réguliers, peu volatils et peu corrélés à ceux des marchés des actions, en investissant dans des titres au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays.

Le Fonds répond à la définition d'« organisme de placement collectif alternatif » au sens du Règlement 81-102, car il est autorisé à utiliser des stratégies habituellement interdites aux autres types de fonds communs de placement. Il peut en effet investir, directement ou au moyen de dérivés visés, plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un seul émetteur, emprunter de la trésorerie jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative à des fins de placement, vendre des titres à découvert (la somme de la trésorerie empruntée et des ventes à découvert étant limitée à 50 % de sa valeur liquidative), et recourir à l'effet de levier au moyen d'emprunts, de ventes à découvert et de dérivés visés. L'exposition totale du Fonds à ces sources d'effet de levier, calculée conformément à l'article 2.9.1 du Règlement 81-102, ne peut excéder 300 % de sa valeur liquidative.

### 2. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après.

#### a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### b) Classement

##### i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique adopté pour la gestion des actifs financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, ni dans le double objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert dans le cadre desquelles des titres empruntés sont vendus en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative à ces actifs et passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec d'autres informations financières pertinentes.

#### c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Aux 31 décembre 2024 et 2023

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

### d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options et les bons de souscription, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

*Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer*

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. Chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

### e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

### f) Garantie

La garantie en trésorerie fournie par le Fonds est présentée au poste « Trésorerie, cédée en garantie » de l'état de la situation financière. Lorsque la garantie n'est pas en trésorerie, si la contrepartie à laquelle elle a été cédée peut – selon le contrat ou conformément aux usages – vendre ou réaffecter l'actif en garantie, le Fonds classe cet actif dans le poste « Placements, cédés en garantie », poste distinct de l'état de la situation financière. Si la contrepartie n'est pas autorisée à vendre ou à réaffecter l'actif en garantie, celui-ci est présenté dans les notes annexes.

### g) Opérations de placement et constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, pour lesquelles l'amortissement est fait selon la méthode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ni des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale. Les intérêts et coûts d'emprunt et les charges de dividendes sur les ventes à découvert sont comptabilisés dans les gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

### h) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens, et les parts sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F et I. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

### i) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs

libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

### j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

### k) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

### l) Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Le Fonds a également obtenu une dispense lui permettant d'effectuer des ventes à découvert et des emprunts de trésorerie pour une valeur combinée maximale de 100 % de sa valeur liquidative, ce qui est supérieur à la limite imposée par le Règlement 81-102 aux organismes de placement collectif traditionnels et aux organismes de placement collectif alternatifs.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### m) Emprunts sur marge

Les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transactions. Ils sont par la suite évalués au coût amorti et tout écart est comptabilisé dans l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Fonds a une facilité d'emprunt sur marge à des fins de placement lui permettant d'emprunter jusqu'à 50 % de sa plus récente valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables. La facilité d'emprunt n'a pas d'échéance et porte intérêt au taux canadien du financement à un jour, majoré d'un pourcentage convenu avec CIBC. Elle peut être réglée par le Fonds, à son gré, sans pénalité. Les titres détenus auprès de CIBC constituent la garantie des emprunts sur marge. Au 31 décembre 2024, la valeur totale des titres détenus en garantie était de 719 745 723 \$ (488 087 773 \$ au 31 décembre 2023). Les emprunts sur marge auprès de CIBC sont remboursables à vue. La valeur comptable des emprunts sur marge, qui se rapproche de leur juste valeur, est présentée au poste « Emprunts sur marge » dans l'état de la situation financière. Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, les montants minimum et maximum empruntés par le Fonds sur cette facilité d'emprunt ont respectivement été de néant et de 58 401 666 \$ (néant et 288 816 389 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023).

### n) Contrats de dérivés

Le Fonds a conclu des contrats de dérivés avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») afin d'obtenir une exposition aux parts de catégorie I du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney (auparavant les parts de catégorie O du fonds Vertex Liquid Alternative Fund) (le « fonds de référence »), ce qui s'apparente à investir directement dans les parts de catégorie I du fonds de référence.

Aux termes des contrats, le Fonds a accepté d'acheter des parts de catégorie I du fonds de référence à la CIBC, à une date ultérieure, établie par le gestionnaire de portefeuille, et à un prix correspondant à la valeur liquidative de ces parts à la date où les contrats ont été conclus. À la date spécifiée dans les contrats, la CIBC devra livrer les parts au Fonds, en déduisant les frais liés aux contrats. Le Fonds a aussi la possibilité de résilier, à son gré et sans pénalité, les contrats à une date ultérieure déterminée par le gestionnaire de portefeuille.

Le Fonds a accepté de payer des frais mensuels sur les contrats, qui varient en fonction des taux à court terme en vigueur sur le marché et d'un pourcentage appliqué sur la valeur notionnelle quotidienne des contrats.

Le Fonds dépose de la trésorerie dans le compte sur marge qu'il détient auprès de CIBC, à titre de garantie, jusqu'à l'échéance des contrats. Cette garantie doit toujours s'élever à 10 % de la valeur notionnelle au moment où les contrats ont été conclus. La trésorerie soumise à restrictions a été cédée à la contrepartie à titre de garantie de l'acquittement des obligations qui incombent au Fonds en vertu des contrats.

Les contrats de dérivés sont évalués quotidiennement en fonction de la valeur du fonds de référence par rapport au coût notionnel, déduction faite des frais sur les contrats à payer. Leur juste valeur est établie en fonction de la valeur liquidative des parts de catégorie I du fonds de référence à la date d'évaluation. Les gains (pertes) latents sur les contrats de dérivés sont inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, options et contrats de dérivés » de l'état du résultat global. Lorsque les contrats sont partiellement ou complètement dénoués ou qu'ils arrivent à échéance, les gains (pertes) réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements, options et contrats de dérivés » de l'état du résultat global.

### o) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit (y compris le fonds de référence) sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court, moyen ou long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, aux 31 décembre 2024 et 2023, consistant en des parts rachetables et un contrat à terme de gré à gré, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

### p) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

### q) Normes comptables futures

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

## 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels

Aux 31 décembre 2024 et 2023

pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

### *Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, dont des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, indépendamment de la partie qui les a créés. Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds peut considérer comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

#### **4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

##### **Risque de prix :**

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera

pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

##### **Risque de change :**

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie.

##### **Risque de taux d'intérêt :**

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds.

##### **Risque de crédit :**

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2024 et 2023, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les dividendes à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Afin de surveiller la qualité de crédit des titres de créance sous-jacents non notés, le gestionnaire réalise sa propre évaluation de crédit au moyen de recherches internes pour une variété d'instruments qui ne sont pas notés par les agences publiques. Il évalue les principales données financières des émissions et les caractéristiques structurelles des instruments afin de calculer une notation implicite pour chacun des placements. La majorité des titres non notés évalués par le gestionnaire de placements ont une notation équivalente à la notation BBB/Baa. La notation BBB/Baa est la notation la plus basse que peut avoir une obligation de catégorie investissement. Une obligation de catégorie investissement comporte une probabilité de défaillance relativement faible.

### Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer des rachats quotidiens dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats dans le cours normal des activités. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

### Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de la concentration des instruments financiers dans une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

### Risque d'effet de levier :

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Conformément à la dispense, l'exposition brute globale du Fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des positions en compte du Fonds; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs du portefeuille; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés visés, à l'exception des positions en dérivés visés utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du Fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du Fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

### Risque géopolitique :

Des événements imprévisibles comme les opérations militaires, le terrorisme, les tarifs douaniers, les barrières commerciales, les catastrophes naturelles et les pandémies pourraient freiner le commerce mondial et générer de la volatilité et des inquiétudes à l'égard de la liquidité sur plusieurs marchés. Par ailleurs, de tels événements pourraient fortement perturber les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique, les marchés boursiers à l'échelle mondiale et les émetteurs dans lesquels le Fonds investit, ce qui influencerait sur la performance du Fonds.

## 5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

## 6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable. Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été classées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries de parts dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

## 7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant,

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F et I seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.

### 8. IMPÔTS

Le Fonds est une « fiducie de fonds commun de placement » et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds utilise le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 14 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fera un choix qui permettra à l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, d'être considérés comme des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

### 9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des

frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

#### *Honoraires de l'auditeur*

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par le gestionnaire qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 355 133 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 319 757 \$.

### 10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

#### a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A et F sont respectivement de 2,00 % et de 1,00 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

#### Distributions sur frais de gestion

Le gestionnaire peut, à son gré, convenir d'abaisser les frais de gestion en deçà du montant qu'il est autrement en droit de percevoir pour les porteurs de parts qui détiennent, sur une période donnée, un nombre minimum de parts ou qui satisfont à d'autres critères qu'il détermine de temps à autre. Dans une telle situation, un montant correspondant à l'écart entre les frais de gestion habituellement perçus et les frais réduits payables par le Fonds sera versé régulièrement par le Fonds aux porteurs de parts concernés, à titre de distributions sur frais de gestion. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin aux frais de gestion, ou de les modifier.

#### b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire a droit à une rémunération au rendement sur les parts de catégories A et F, qui correspond à 15 % de l'excédent du rendement total d'une catégorie de parts sur le seuil de performance précédent de cette catégorie. Un seuil de performance est établi chaque jour où une rémunération au rendement est versée; il est fondé sur la valeur liquidative du Fonds à cette date, après déduction de tous les frais et

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

charges. Aucune rémunération au rendement n'est versée jusqu'à ce que la valeur liquidative, ajustée pour tenir compte de toute distribution effectuée depuis que le seuil de performance a été fixé, excède ce seuil de performance. Le seuil de performance augmente à perpétuité et ne peut être abaissé. Un déficit est comptabilisé chaque jour où le Fonds n'excède pas le seuil de performance et aucune rémunération au rendement n'est comptabilisée tant que le Fonds n'a pas dépassé le seuil de performance. Aucune rémunération au rendement n'est versée sur les parts de catégorie I.

La rémunération au rendement est calculée et comptabilisée (et devient exigible) quotidiennement, de sorte que, dans la mesure du possible, le prix d'une part un jour donné tient compte de toute rémunération au rendement à verser à la fin de cette journée. Elle est versée trimestriellement. Le gestionnaire se réserve cependant le droit de changer la période sur laquelle une rémunération au rendement peut lui être versée par le Fonds.

La rémunération au rendement est assujettie aux taxes applicables. Le gestionnaire ne peut modifier la politique de versement de la rémunération au rendement sans qu'un préavis d'au moins 60 jours ne soit donné aux porteurs de parts. Il se réserve cependant le droit de changer la période sur laquelle une rémunération au rendement peut lui être versée par le Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, une rémunération au rendement totalisant 5 176 922 \$ a été versée (132 374 \$ au 31 décembre 2023).

### c) Frais et charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds. Le Fonds ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

## 11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture de l'exercice, des changements au sein des politiques et de l'administration américaines ont entraîné des modifications des accords commerciaux entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, comme il l'avait été annoncé. Les possibles modifications des accords commerciaux existants, l'imposition de nouveaux tarifs douaniers et de tarifs de rétorsion, ou l'accroissement des barrières commerciales en général pourraient exacerber l'incertitude quant à l'économie et aux marchés. Si une évolution importante du marché venait à se concrétiser, elle pourrait avoir une incidence sur la performance et les placements sous-jacents du Fonds.

**THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.**



---

## **PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **Adresse de la société**

#### **Picton Mahoney Asset Management**

33, Yonge Street, Suite 320  
Toronto (Ontario)  
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : [service@pictonmahoney.com](mailto:service@pictonmahoney.com)

[www.pictonmahoney.com](http://www.pictonmahoney.com)

### **Administration du Fonds et agent des transferts**

#### **Picton Mahoney Funds**

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3

### **Auditeur**

#### **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

18, York Street, Suite 2500

Toronto (Ontario)

Canada M5J 0B2